

Évaluation des capacités de communication à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance

« Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale. » – Paragraphe 3.1 de la *Convention internationale des droits de l'enfant* des Nations Unies

Ottawa ON – L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes (ACOA) estime que chaque enfant mérite le droit à la communication. Afin de marquer la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre, l'ACOA fait valoir le rôle essentiel que jouent les orthophonistes, les audiologistes et les membres du personnel de soutien pour maximiser le potentiel de communication et d'audition des enfants.

Votre enfant de six mois gazouille-t-il pour vous répondre lorsque vous lui parlez? Votre enfant d'un an vous regarde-t-il lorsque vous lui parlez? Votre enfant de deux ans prend-il part à la conversation lorsqu'on lui parle? Si vous avez répondu non à l'une de ces questions, votre enfant pourrait souffrir d'un trouble de la communication.

La capacité d'un enfant de communiquer efficacement est essentielle et primordiale pour l'ensemble du développement de ses aptitudes sociales et scolaires. Les premières années de la vie sont particulièrement importantes. Tout problème entraînera des difficultés et des retards dans la maîtrise des premiers éléments fondamentaux de l'apprentissage. L'identification et l'intervention précoces chez les enfants souffrant de troubles de la parole, du langage et/ou de l'audition leur permettront de recevoir une aide optimale pendant les années critiques du développement de l'intellect, de la sociabilité et de la communication.

« Les parents doivent agir rapidement s'ils ont des questions ou des inquiétudes concernant la capacité de communiquer de leur enfant, déclare Robin Gaines, orthophoniste membre de l'ACOA. Plus les parents apprennent tôt à aider leur enfant à développer ses compétences pour la parole et le langage dans la vie de tous les jours, meilleurs seront les résultats auxquels parviendra l'enfant. »

Le dépistage universel de la surdité chez le nouveau-né (DUSN) est la première étape du processus d'amélioration du développement (social, scolaire, cognitif, etc.) des enfants atteints de surdité. Le DUSN permet l'identification précoce qui conduit à l'amélioration de l'audition et facilite le développement des capacités de communication.

« L'audition et la communication sont primordiales pour le développement de l'enfant, indique Andrée Durieux-Smith, audiologiste membre de l'ACOA. Des périodes prolongées sans pouvoir entendre peuvent avoir de graves répercussions sur le développement général du cerveau de l'enfant et sur son intégration sensorielle. »

Le DUSN devient de plus en plus la norme de soin dans bon nombre de pays développés, notamment aux États-Unis où 95 pour cent des nouveau-nés subissent le test de dépistage dans le cadre des programmes de DUSN. Au Canada, tous les nouveau-nés ne sont pas assujettis à ce test; c'est pourquoi l'ACOA a lancé une campagne pour le dépistage universel. Pour en savoir plus, consultez la [page du DUSN](#) du site Web de l'ACOA et joignez-vous au [groupe Facebook du DUSN](#).

Si on soupçonne quelqu'un que vous connaissez d'avoir des problèmes de communication, l'ACOA recommande de contacter un orthophoniste ou un audiologiste. L'ACOA fait valoir les besoins professionnels de plus de 5 500 orthophonistes, audiologistes et membres du personnel de soutien. Pour en savoir plus sur le rôle que jouent ces professionnels dans la gestion des troubles de la communication ou pour en trouver un dans votre secteur, consultez le site Web de l'ACOA : www.parlerentendre.ca.

-30-

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :
Angie D'Aoust, Directrice des communications
1-800-259-8519; courriel angie@caslpa.ca